

Promotion d'une politique foncière responsable (ProPFR) - Côte d'Ivoire



Situation de départ

Pour la mise en œuvre de sa loi relative au domaine foncier, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une Stratégie Nationale de Sécurisation Foncière Rurale (SNSFR) en 2022. Ceci a été renforcé par des améliorations dans le Code Forestier autour de la propriété de l'arbre en 2019. Ces documents stratégiques visent entre autres à assurer la sécurisation foncière rurale afin de réduire la pauvreté en milieu rural, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles. Le développement d'outils innovants, inclusifs et efficaces pour la mise en œuvre de la SNSFR est devenu une priorité pour l'Agence Foncière Rurale (AFOR) et l'ensemble des acteurs du foncier rural ivoirien.

Le projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale (PAMOFOR) a jeté les bases d'une documentation massive des droits fonciers.

Projet

La SNSFR appelle à une documentation à grande échelle des droits fonciers à travers des certificats fonciers et des contrats agraires. De ce fait, la rénovation des outils de gouvernance du domaine foncier rural devient un important défi. Conscient des enjeux, le ProPFR s'est rapidement positionné comme le laboratoire méthodologique de l'Agence Foncière Rurale (AFOR). Le ProPFR, s'appuyant sur des acteurs gouvernementaux, la société civile et des industries du cacao, a développé des approches innovantes de gouvernance foncière rurale, notamment l'ingénierie socio-foncière pour rapprocher les communautés et préparer les opérations techniques de délimitation des parcelles, l'autonomisation des Comités Villageois dans l'élaboration des contrats agraires, l'implication de jeunes arpenteurs pour faciliter la documentation des droits fonciers au niveau des villages.

Appui à la mise en œuvre de La Stratégie Nationale de Sécurisation Foncière Rurale (SNSFR) en Côte d'Ivoire

➤ **Clarification systématique des droits fonciers soutenue par des chartes socio-foncieres :** Les relations intergénérationnelles, les relations entre les hommes et les femmes, celles entre les autochtones et les migrants cristallisent le plus souvent les tensions dans tous les processus de sécurisation foncière rurale. Démêler ces rapports exige plus de temps et de ressources, et appelle à une clarification systématique des droits fonciers fondée sur des accords locaux, discutés reconnus et acceptés par toutes les communautés.

➤ **Expérimentation d'approches novatrices :** l'intermédiation sociale et intergénérationnelle pour l'élaboration de chartes socio-foncière, la clarification systématique des droits fonciers formalisés par des contrats agraires avant toute opération technique, la sécurisation foncière par une

approche systématique et numérique sont quelques initiatives novatrices que le ProPFR expérimente sur le terrain avec les partenaires du CLAP et l'AFOR.

➤ **Mobilisation des acteurs du secteur privé :** Le Côte d'Ivoire Land Partnership (CLAP) est une initiative novatrice qui mobilise, outre la GIZ, plusieurs entreprises privées autour de la sécurisation des droits fonciers. Le ProPFR s'inspire de cette initiative en impliquant les entreprises de diverses chaînes de valeurs dans le financement des opérations de sécurisation foncières, la protection des forêts et l'adoption de l'agroforesterie.

Notre objectif :

L'accès sécurisé à la terre, condition préalable pour un développement rural durable, s'est amélioré dans les communautés ciblées du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, en particulier pour les femmes, les groupes marginalisés et les jeunes.

Promotion d'une politique foncière responsable (ProPFR) - Côte d'Ivoire

Budget et durée

3,9 M EUR + 1,5 M EUR co-financement du secteur privé
Juillet 2020 – décembre 2025

Tutelle politique et mise en œuvre

Le projet Promotion d'une politique foncière responsable (ProPFR) est mis en œuvre par la GIZ GmbH, sous la tutelle du Ministère d'Agriculture et Développement Rural et de la Production Vivrière (MINADERPV) et l'Agence Foncier Rural (AFOR).

Commettant

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Développement durable



Côte d'Ivoire Land Partnership (CLAP)

Le CLAP est composé de membres fondateurs, leaders de l'industrie du cacao et du chocolat, notamment the Hershey Company, Unilever, Barry Callebaut Group, et Cocoa Horizons Foundation, qui joignent leurs forces à celles d'autres membres de l'industrie tels que ETG-Beyond Beans Foundation, Ferrero, Cargill et ECOM. Ce partenariat est soutenu par l'Agence Foncière Rurale (AFOR) et coordonné par Meridia, qui exécute ce projet avec Audace Institut Afrique et le Géomètres Experts CETIF, en partenariat avec la Coopération allemande, mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Le CLAP se concentre sur les questions liées à l'insécurité foncière à laquelle sont confrontés les producteurs de cacao, avec des innovations technologiques et de l'ingénierie socio-foncière. Ainsi CLAP aide le gouvernement ivoirien, les cacaoculteurs et le secteur privé à garantir officiellement les droits fonciers et à assurer l'avenir du secteur du cacao en Côte d'Ivoire. La sécurisation des droits fonciers des cacaoculteurs protège leurs investissements à long terme et constituera un environnement propice à la réalisation des objectifs de durabilité.

L'approche du partenariat

- ▶ Une cartographie systématique de toutes les exploitations agricoles du village
- ▶ Application des « Quatre piliers » de l'AFOR : délimitation des villages, clarification des droits, certificats fonciers, contrats d'utilisation des terres.
- ▶ Zones de cacaoculture uniquement
- ▶ Subventionnement des documents fonciers sur mesure et regroupement avec d'autres services
- ▶ Mise en œuvre transversale et sensibilité sur les questions du genre
- ▶ Modèle de financement hybride : secteur privé, donateurs et agriculteurs.



Plus d'informations sur www.giz.de/politiquefonciere, landportal.org & www.meridia.land/clap